Acquisition de l'activité de gestion et d'exploitation de salles de spectacles et de congrès du groupe Fimalac par le groupe GL events : l'Autorité conditionne la réalisation de l'opération à des engagements

Publié le 25 mars 2026

Le 29 janvier 2026, GL events a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition de l'activité de gestion et d'exploitation de salles de spectacles et de congrès auparavant détenue par le groupe Fimalac *via* la société S-Pass Theatres Spectacles Evènements (ci-après « S-Pass »).

Après examen de l'opération, l'Autorité a autorisé l'opération sous conditions. Afin de remédier aux risques d'atteinte à la concurrence identifiés, GL events a souscrit des engagements comportementaux limités au département de la Marne pour éviter d'exploiter son pouvoir de marché à l'encontre des collectivités publiques et des organisateurs de spectacles et de congrès.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 MARS 2026

Acquisition de l'activité de gestion et d'exploitation de salles de spectacles et de congrès du groupe Fimalac par le groupe GL events : l'Autorité conditionne la réalisation de l'opération à des engagements

Lire le communiqué de presse